

■ Paris

## "On a enfin retrouvé Bayou" : plus d'un mois après le vol, Nicolas a récupéré son chien.

Ce mercredi 12 avril, en fin de journée, Nicolas a retrouvé son chien créole de six ans après plus d'un mois et demi de recherches. Grâce à un signalement sur les réseaux sociaux, le voleur a été repéré sur la ligne reliant Sarcelles (Val d'Oise) à Saint-Brice.



Après un mois et demi de recherche, Nicolas a retrouvé son chien Bayou. DR

Cecilia Leriche

Le 12 Avril 2023 à 21h27, modifié le 13 avril 2023 à 08h00

« On a enfin retrouvé Bayou. » C'est avec les larmes aux yeux que Nicolas Lequen a pu serrer dans ses bras son chien. Après [plus d'un mois et demi à remuer ciel et terre](#), son obstination a payé. Le chien créole de six ans lui avait été volé, le 21 février dernier, à Montmartre (XVIIIe), au pied de la basilique du Sacré-Cœur. Depuis, Nicolas Lequen gardait espoir, collant partout dans la capitale plus de 2 000 avis de recherche, aidé par des associations (dont la brigade de protection animale). De nombreux anonymes ont également partagé l'information sur les réseaux sociaux.

### Retrouvé grâce à un signalement dans le métro

« Je suis heureux et submergé par l'émotion. C'est un cauchemar qui a duré cinquante jours. Désormais, nous ferons tout pour apporter notre aide à la cause des chiens volés », assure Nicolas Lequen, tout en remerciant celles et ceux qui se sont mobilisés, alors que les chances de retrouver son chien devenaient de plus en plus minces au fil des jours.



A 14 heures ce mercredi, les policiers du Val-d'Oise ont reçu un appel d'un homme disant se trouver à Sarcelles avec, face à lui, le ravisseur de Bayou et le chien tenu en laisse. Un équipage de la brigade anticriminalité s'est rendu immédiatement sur place. Ses membres ont interpellé le ravisseur, placé en garde à vue. Quelques semaines plus tôt, l'individu avait été repéré sur des caméras de vidéosurveillance. Il encourt jusqu'à trois ans de prison et 45 000 euros d'amende.

<https://www.brigadepa.com>

14.04.2023



LA BRIGADE  
DE PROTECTION  
ANIMALE